



DREETS CVL : Appel à projets : mission de coordination et soutien à l'ingénierie des projets de formation dans le cadre de l'accord cadre national pour la formation des salariés en insertion par l'activité économique

Dans le cadre de l'axe 2 du Pacte d'investissement dans les compétences (PIC) dédié à l'insertion par l'activité économique (IAE), la DREETS Centre-Val de Loire lance un appel à projets régional visant à renforcer l'accès à la formation des salariés en parcours d'insertion.

 Publié le 28 août 2026

 De Uriopss Centre

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

DROIT SOCIAL - RH

AAP



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Cet appel à projets a pour objectif de soutenir une démarche régionale permettant d'améliorer durablement l'accès à la formation des salariés en insertion en Centre-Val de Loire.

Le projet retenu devra notamment :

- réaliser un diagnostic régional des besoins en formation des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et entreprises à but d'emploi (EBE) et de leurs salariés ;
- mobiliser et coordonner les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation ;
- développer une dynamique partenariale régionale favorisant l'accès à la formation ;
- accompagner l'ingénierie et le montage de projets de formation répondant aux besoins identifiés ;
- assurer le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre.

Le projet devra couvrir l'ensemble du territoire régional.

Ce que finance l'appel à projets

L'aide financière vise à soutenir une mission régionale de coordination, d'animation et d'ingénierie au bénéfice des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et entreprises à but d'emploi (EBE).

Les dépenses éligibles concernent notamment :

- les dépenses de personnel directement affectées à la réalisation du projet ;
- les dépenses de coordination, d'animation et d'ingénierie ;
- les frais liés aux actions de diagnostic, d'accompagnement et de suivi ;

- les dépenses nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle du projet.
Le montant maximal de la subvention de l'État est fixé à 80 000 €.

Porteurs éligibles

Peuvent candidater les organismes disposant d'une capacité d'intervention à l'échelle régionale dans les champs :

- de l'insertion professionnelle ;
- de la formation professionnelle ;
- de l'économie sociale et solidaire ;
- ou de l'accompagnement des SIAE et/ou EBE.

Les porteurs de projet peuvent être constitués soit d'un opérateur unique, soit de plusieurs opérateurs réunis en consortium ou dans le cadre d'un inter-réseaux IAE local.

Une expérience significative en animation de réseaux, conduite de projets partenariaux et ingénierie de formation est attendue.

Calendrier prévisionnel

- Publication de l'appel à projets : début septembre ;
- Date limite de dépôt des candidatures : 9 octobre 2026 à 12h00 ;
 - Instruction des dossiers : du 12 octobre au 30 octobre 2026 ;
 - Sélection du lauréat : semaine du 2 novembre 2026
 - Notification des résultats : semaine du 2 novembre 2026 ;
 - Conventionnement : novembre 2026 ;
- Démarrage prévisionnel de l'action : au plus tard le 31 décembre 2026.

Modalités de réponse

Les candidatures devront être transmises avant le 9 octobre 2026 à 12h00 selon les modalités précisées dans le cahier des charges de l'appel à projets.